



## VILLEFRANCHE

# Trois Caladoises sous les projecteurs de la création d'entreprise au féminin

**Économie** . Margaux Court, Anne-Sophie Caistiker et Julie Herrgott participent à la 5<sup>e</sup> édition du concours Initiative « O » féminin.

Le concours organisé par Initiative France et Rhône-Alpes Active a « pour objectif la mise sous les projecteurs des femmes qui ont créé leur entreprise, avec notre soutien, afin d'en inspirer d'autres, déclare

Jean-Jacques Martin, le Président d'Initiative Rhône-Alpes.

**« 20 % seulement de femmes soutenues dans le Beaujolais »**

« Nous espérons créer une contagion positive et dire aux femmes : 'Oui c'est possible, alors osez créer'. Outre le fait de mettre en avant la création d'entreprise au féminin, c'est aussi l'occasion pour nos deux réseaux de promouvoir l'importance de l'accompagnement et la bancarisation des projets de création ou de reprise. Chez Initiative Beaujolais, la part des femmes soutenue en 2013



■ Margaux Court, Yves Tardy, président du réseau Initiative Rhône-Alpes, Anne-Sophie Caistiker et Julie Herrgott, trois des participantes au concours. Photo Carole Deschamps

est à peine de 20 %, alors que dans notre réseau elle est passée de 36 à 43 %. Nous y travaillerons dès cette rentrée », précise Yves Tardy, le président d'Initiative Beaujolais. « Six femmes se sont inscrites pour le millésime 2014 », ajoute Aurélie Giraud, res-

ponsable d'Initiative Beaujolais.

Les chefs d'entreprise peuvent concourir dans 8 catégories comme par exemple : la création dans les cités, l'esprit d'entreprise, la création en territoire rural... 16 000 euros de prix à gagner et une très bonne

couverture médiatique. ■

**De notre correspondante Carole Deschamps**

› Les dossiers peuvent arriver jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2014. La présélection des 32 nominées se fera le 15 octobre 2014 et le jury remettra les prix le 2 décembre 2014 à l'Hôtel de Région Rhône-Alpes.

### En chiffres

- Depuis sa création en 2010 :
- 586 créatrices d'entreprises ont candidaté,
- 144 personnes ont participé aux jurys,
- 122 entreprises finalistes,
- 32 entreprises lauréates,
- 64 000 euros de prix,
- 70 membres du jury pour cette année,
- 7 partenaires financiers privés,
- 280 articles de presse écrite, presse web, radio et télévision.



## « Les fournisseurs ne me prennent pas au sérieux »

Anne-Sophie Caistiker Créatrice de DoctiBike.com

Anne-Sophie Caistiker, 23 ans, a créé en mars dernier DoctiBike.com, une entreprise de ventes, via internet, de vélos originaux. Des vélos que l'on ne trouve pas dans le commerce. « Mon père a une entreprise de réparation de vélo depuis 30 ans. Toute petite je l'aidais. Il vient de tomber malade et je voudrais l'aider pour qu'il puisse lever le pied. » Diplômée en juin 2013, Anne-Sophie mûrit son projet et crée son entreprise début 2014. Aujourd'hui, 90 % du chiffre d'affaires est réalisé grâce à la vente de pièces détachées pour vélos électriques. « Nous avons sur notre site des tutoriels qui expliquent comment faire, et nos clients peuvent

réparer eux-mêmes ». Cette jeune entreprise déborde de projets : elle travaille à la mise au point d'un vélo spécifique pour les personnes âgées, d'un autre pour les personnes porteuses de handicap, et avec un partenaire à la mise au point d'une trottinette électrique. Elle a également répondu à l'appel d'offres de la Poste, qui met en place dans des grandes entreprises une flotte de vélos électriques, et équipe déjà certains artisans de tricycles. « Je suis une femme et les fournisseurs ne me prennent pas au sérieux. Je prépare donc en parallèle un CAP d'électrotechnique. »  
> Doctibike.com, anne-sophie@doctibike.com



## « Rendre hommage à nos hommes qui nous soutiennent »

Julie Herrgott Créatrice de « l'Atelier d'Architecture »

Julie Herrgott, Emilie Farabosc et Catherine Velickovic, c'est trois Parisiennes ont choisi le Beaujolais pour implantation et ont créé « l'Atelier d'Architecture ». « Ce territoire est attachant et dynamique, il est agréable à vivre et à y travailler. Notre entreprise performe bien. Nous faisons peu de publicité, car le bouche à oreille fonctionne très bien », déclare Julie. C'est avec regret qu'il leur arrive de refuser des projets pour cause de planning surchargé. « Nous avons eu envie de participer au concours plus pour notre métier et faire connaître notre profession, que pour notre entreprise. La part des femmes salariées dans notre métier est de 50 %. Ce

chiffre tombe à 20 % lorsque l'on analyse les chiffres de femmes inscrites à l'Ordre, et encore moins pour les femmes chef d'entreprise, sourit ironiquement Julie. Le prix international Pritzker existe dans notre métier depuis 1979, et il n'a été décerné qu'une seule fois à une femme, en 2004 ! Nous avons trouvé des personnes formidables chez Initiative Beaujolais et notre marraine, Beryl Bès, nous aide vraiment. Elle sait nous faire prendre du recul et séparer notre vie personnelle et professionnelle, ce qui n'est pas toujours facile. Nous voudrions rendre hommage à nos hommes qui nous soutiennent au quotidien... »  
> Herrgottfarabosc.fr ; atelier@herrgottfarabosc.fr



## « Il faut être parfaitement organisée »

Margaux Court Créatrice de « Terre de pépites »

Après quatre années passées en tant que responsable de zone export, cette jeune femme de 27 ans prend son sac à dos, et fait le tour du monde. C'est au Canada que Margaux Court décide, par hasard, de créer une entreprise d'exportation de produits de l'érable, au grès d'une rencontre avec un artisan qui partage ses valeurs. De retour en France, elle réalise une étude de marché, crée sa propre marque « Terre de pépites » et importe le produit. Elle trouve le packaging et le conditionne elle-même.

### Des clients prestigieux

Aujourd'hui, parmi ses 85 clients, elle peut citer avec fierté Anne-Sophie Pic à Valence, Patrick-Henri Roux, La Pyramide à Vienne, Bahadourian à Lyon et Lafayette Gourmand à Paris. Elle est intarissable et parle avec amour et passion de la fabrication 100 % artisanale et naturelle des produits qu'elle a choisis, du bienfait sur l'organisme et de l'importance d'une bonne hygiène de vie. Éducation maternelle oblige, quand on sait que sa maman est naturopathe. « Il faut être parfaitement organisée, car pour l'heure je travaille seule. J'organise mes tournées, je pars avec ma voiture pleine, je prends les commandes et livre et encaisse tout de suite. Je réduis ainsi considérablement les délais de paiement et les risques d'impayés », confie Margaux.

« Je suis heureuse et fière de participer à ce concours, poursuit la jeune créatrice d'entreprise, mais il ne devrait pas y avoir de concours spécifique pour les femmes. C'est dommage d'en arriver là, mais si cela sert notre cause et fait avancer les choses, c'est plutôt bien. J'espère que dans quelques années il n'y en aura plus besoin ; nous serons enfin dans l'ère Girl Power ! », conclut-elle dans un large sourire.

> margaux@terredepepites.fr ; www.terredepepites.fr